Module 7

Les transports

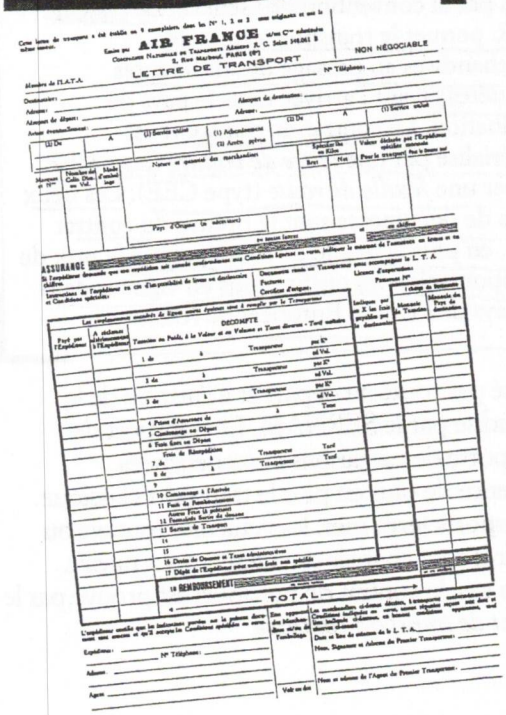

Le transport naît de la nécessité d'assurer aux consommateurs un marché plus avantageux et aux marchandises de trouver un débouché.
Les transports des marchandises peuvent se faire par voie de terre, par voie de mer, par avion, d'où la triple division en: transports terrestres, aériens, maritimes.

Objectifs

Enrichir ses connaissances

En particulier, à la fin de ce module vous aurez acquis des renseignements concernant:
– la structure et les caractéristiques des divers types de documents qui accompagnent le transport des marchandises;
– un répertoire de tournures de la langue françaises des affaires suffisant pour décrire les modalités du transport des marchandises.

Acquérir de nouvelles compétences

En particulier à la fin de ce module vous serez en état de:
– comprendre le contenu d'un document qui accompagne le transport des marchandises;
– vous referez, par le vive voix ou par téléphone, au service de transport d'un produit.

I materiali EXTRATESTO online

Du site Internet de la maison d'édition **www.edizionijuvenilia.it**
à l'intérieur de la section EXTRATESTO déchargez les contenus on-line sur ces sujets:
– En plus sur les transports

Les transports terrestres

- Les transports sur route
- Les transports par chemin de fer

Les transports sur route

Les transports sur route (transports automobiles) sont nombreux. On utilise divers types de véhicules plus ou moins spécialisés.

Les **expéditions de détail** sont confiées à des transporteurs qui effectuent des groupages (groupeurs); les chargements complets sont l'affaire de transporteurs spécialisés. Certaines entreprises confient les colis à des services de messagerie.

Les **transports publics** sont effectués pour le compte des entreprises dont l'activité est professionnelle dans ce domaine. Les **transports privés** sont effectués par les commerçants qui utilisent leurs propres moyens de transport. Ils sont soumis au contrôle des pouvoirs publics par une licence qui précise le tonnage autorisé et la zone d'activité.

À l'intérieur des villes on distingue:
- **le factage**, transport de petits colis que l'on peut facilement livrer à domicile;
- **le camionnage**, transports de colis lourds. Les colis sont transportés par camions.

D'une ville à l'autre on distingue:
- les entreprises de **messageries**, transport rapide de colis;
- **le roulage**, transport de gros colis.

Le roulage

Certains camions ont des équipements spéciaux:
- **camions isothermes** ou frigorifiques pour les denrées alimentaires périssables: formages, laits, viandes, poissons, marée fraîche;
- **camions bennes** pour le sable;
- **camions-citernes** pour les liquides;
- **véhicules articulés** à équipement spécial (par exemple conteneurs Kangourou);
- **multimodal** ou **intermodal** pour le transport combiné;
- **Transports Internationaux Routiers (T.I.R.)**, régis par la convention de Genève. Le système T.I.R. permet le transport direct des marchandises au passage des différentes frontières avant l'arrivée dans le pays de destination. Le contrat de transport est matérialisé par une *lettre de voiture* (hors-CEE) ou par une *feuille de route* (type CEE). Les deux types de documents sont la preuve du contrat mais, en plus la feuille de route précise le prix du transport selon les tarifications en vigueur dans les pays de l'Union Européenne (UE).

Les transports routiers des marchandises alimentaires de consommation courante se font quotidiennement par **camionnettes** qui déplacent, d'un lieu à un autre, des **cageots** contenant des fruits, des légumes, des sacs ou des corbeilles de pain, des plateaux ou cartons de pâtisserie etc. Le **transport rail-route**: est effectué pour les grandes distances parcourues par chemin de fer (rail). Le porte-à-porte est assuré par route au départ et à l'arrivée de la marchandise par le SERNAM. Le transport de porte-à-porte de cargaisons conteneurisées concurrence de plus en plus le transport classique.

Les **transports terre-mer**: les véhicules routiers ou ferroviaires sont chargés directement sur navire. Dans ces cas, le contrat de transport est prouvé par le *document de transport combiné.*

Les transports par chemin de fer

Le transport des marchandises par chemin de fer est un moyen très utilisé non seulement pour les pondéreux mais aussi pour des produits non pondéreux de nature la plus diverse. La concurrence avec les transports routiers est inévitable surtout par le fait que la SNCF (Société

Nationale des Chemins de Fer) prend en charge les expéditions par wagons d'un poids de 5 tonnes ou d'un poids supérieur à ce tonnage. Les expéditions inférieures au poids de 5 tonnes sont prises en charge par le Service National des Messageries (SERNAM).

À la demande de l'expéditeur, les transports par chemin de fer peuvent être effectués en:

- régime ordinaire pour les marchandises courantes, acheminées par trains de marchandises;
- régime accéléré appliqué d'office à certaines marchandises de valeur, aux petits colis et à des marchandises périssables;
- régime express qui est appliqué sur demande de l'expéditeur. Les marchandises sont transportées par le premier train de voyageurs.

Pour les petits colis (au-dessous de 50 kilos) il a été créé une vitesse unique.

Le transport ferroviaire international s'effectue

- par wagons complets: expédition organisée en France par la SNCF;
- par envois de détail pour les expéditions de moins de 5 tonnes, expédition organisée en France par le SERNAM qui assure la correspondance rail-domicile.

Les tarifs

Les tarifs comprennent les *tarifs généraux*, appliqués lorsque l'expéditeur n'a pas manifesté de volonté contraire; les *tarifs spéciaux*, c'est-à-dire des tarifs à prix réduits qui doivent être demandés par l'expéditeur; le tarif le plus réduit (L.P.R.): il est applicable si l'expéditeur désire que sur tout l'ensemble du parcours soit appliqué le tarif le plus réduit. Les denrées périssables et les petits animaux vivants ne sont acceptés que sous certaines conditions.

Le contrat de transport par chemin de fer est constaté par: la **déclaration d'expédition** (voir document 1) dans le transport intérieur ou par la **lettre de voiture** (voir document 2) dans le transport international.

1

S. N. C. F.
R. C. Seine 276 448 B

TIMBRE A DATE DE LA GARE DESTINATAIRE

WAGONS

LOTISSEMENT

EXPÉDITION
N° .....
date .....

GARE S.N.C.F. DESTINATAIRE (ou de sortie)
INDICATIF de WAGONNAGE

DÉCLARATION D'EXPÉDITION
A REMPLIR PAR L'EXPÉDITEUR
(Écrivez en MAJUSCULES le nom du destinataire et le nom de la gare destinataire)

DESTINATAIRE (Nom et adresse) M .....
Gare destinataire ..... dép[t] .....
EXPÉDITEUR (Nom et adresse) M .....

MARQUES ET N[os] DES WAGONS ET DES AERES — Nombre de colis
NOMBRE ET NATURE DES COLIS — NATURE DE LA MARCHANDISE
POIDS
OBSERVATIONS — N[os] des pièces jointes — Longueur des objets dépassant 8 m

EXPÉDITION (1) Port PAYÉ Port DÛ ◆ PAR WAGON FRIGORIFIQUE ◆ TARIFS ET ITINÉRAIRE DEMANDÉS .....
LIVRAISON (1) A DOMICILE - ou GARE - SUR EMBRANCHEMENT PARTICULIER
VALEUR DÉCLARÉE (en toutes lettres)
DÉBOURSÉ (en toutes lettres)
REMBOURSEMENT ★ (en toutes lettres)
★ En cas de remboursement joignez à cet imprimé un Avis de Remboursement.
Remis le ..... à ..... h. ..... Signature de l'expéditeur
A .....
le ..... 19 .....

WAGONS UTILISÉS : Nombre .....
NUMÉRO | CHARGE NORMALE | SURFACE

CHARGEMENT { par ..... sur ..... } DÉCHARGEMENT { par ..... sur ..... } GRUE (durée d'utilisation) ..... h.

POIDS TAXÉ | DISTANCE de TAXE | TARIF APPLIQUÉ : Tarif, Chapitre, Barème | NUMÉRO DE CODE de la marchandise | PRIX par unité (tonne, 100 kg, m³) | Enregist. et timbre (Nombre d'unités)

Visa et observations du préposé à la reconnaissance

DÉTAIL DES FRAIS
Port PAYÉ | Débours | Transport * | Au delà | | Port DÛ
1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6

TIMBRE A DATE DE LA GARE EXPÉDITRICE

* Y compris le droit de timbre perçu en compte avec le Trésor
REMBOURSEMENT :

NUMÉRO DE CODE de la gare destinataire
PRISE EN CHARGE A L'ARRIVÉE — Nombre — Date

(1) - Rayez les mentions inutiles. 31 W 6081 - PMI 7-53 C C 380 O.S.

Déclaration d'expedition

P3

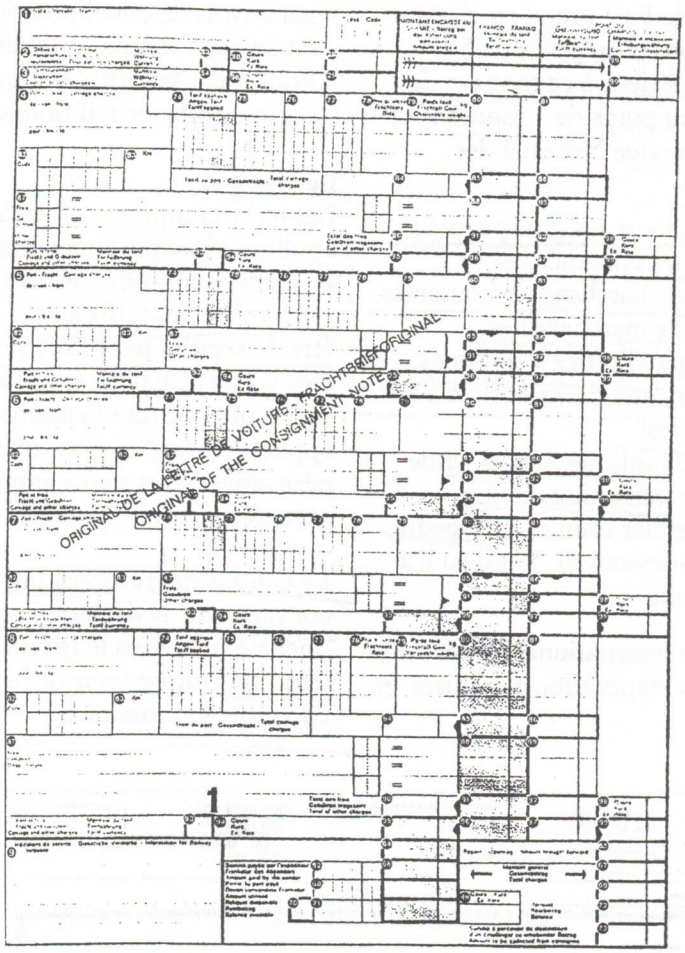

Lettre de voiture

Marchandises en souffrance

On désigne ainsi:

- les marchandises qui sont refusées par le destinataire;
- celles dont le destinataire est inconnu à l'adresse indiquée;
- celles qui ne sont pas réclamées dans un délai de quatre jours comptés;
- les marchandises frappées d'opposition ou de saisie.

La gare doit prévenir l'expéditeur dans les vingt-quatre heures de la constatation de la souffrance pour lui demander ses instructions.

SERNAM, filiale de la SNCF

Depuis 1970, les colis, le détail et les expéditions inférieures au poids de 5 tonnes, sont pris en charge par le **Service National des Messageries** (SERNAM), un service spécial de la SNCF.
Le SERNAM est à la fois transporteur et commissionnaire. Il effectue des groupages de colis et emploie tous les modes de transport. Il utilise soit des wagons du réseau ferroviaire, soit des avions, soit des conteneurs, des camions, des bateaux. À la suite d'accords bilatéraux avec les réseaux ferroviaires des nations voisines, il s'occupe aussi des **transports internationaux**. Ce service dont le fonctionnement est autonome, possède des succursales, des centres d'exploitation. Il dessert

les communes de France métropolitaine et de Corse par l'enlèvement et la distribution des colis; il est relié avec tous les réseaux ferroviaires étrangers signataires de la **Convention Internationale pour le transport de Marchandises** par chemin de fer (CIM). Le SERNAM est organisé pour assurer les prestations complémentaires à l'enlèvement et à la distribution (emballages, entreposage, gestion de stocks). Il est en mesure de conseiller et de choisir le meilleur moyen de transport surtout en cas d'urgence ou d'émergence.

L'expédition peut être faite:

- en **port payé** où le transport est payé par l'expéditeur au départ;
- en **port dû,** où le transport est payé par le destinataire à l'arrivée, ne se pratique que pour les transports de 2 à 5 tonnes;
- **contre remboursement** où le destinataire paie les marchandises et le transport.

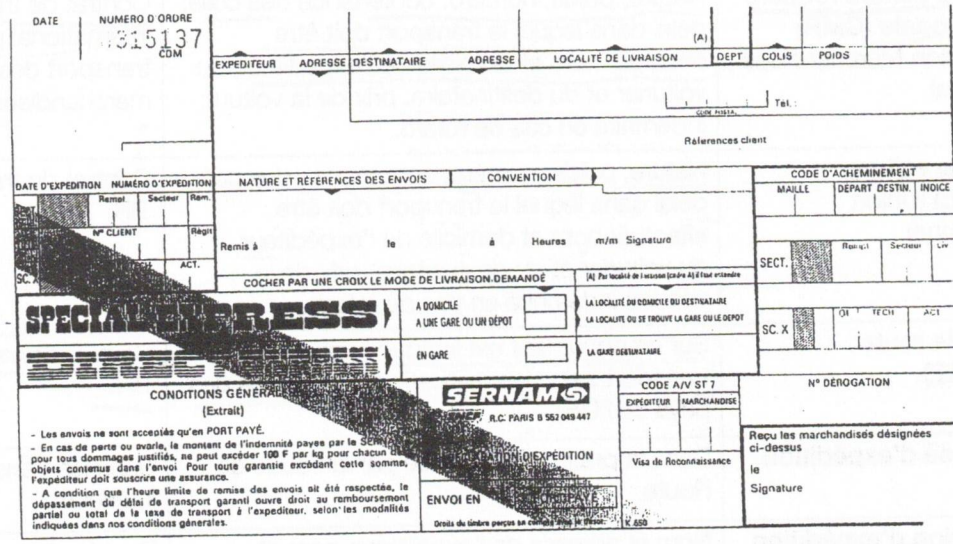
DATE
NUMERO D'ORDRE
315137
CDM
EXPEDITEUR
ADRESSE
DESTINATAIRE
ADRESSE
LOCALITÉ DE LIVRAISON
(A)
DEPT
COLIS
POIDS
Tel.
Références client
DATE D'EXPEDITION
NUMÉRO D'EXPEDITION
NATURE ET RÉFÉRENCES DES ENVOIS
CONVENTION
CODE D'ACHEMINEMENT
MAILLE
DEPART
DESTIN.
INDICE
Remis à
le
à
Heures
m/m
Signature
SECT.
SC. X
COCHER PAR UNE CROIX LE MODE DE LIVRAISON DEMANDÉ
A DOMICILE
A UNE GARE OU UN DÉPOT
EN GARE
LA LOCALITÉ DU DOMICILE DU DESTINATAIRE
LA LOCALITÉ OU SE TROUVE LA GARE OU LE DEPOT
LA GARE DESTINATAIRE
CONDITIONS GÉNÉRALES
(Extrait)
- Les envois ne sont acceptés qu'en PORT PAYÉ.
- En cas de perte ou avarie, le montant de l'indemnité payée par le
pour tous dommages justifiés, ne peut excéder 100 F par kg pour chacun
objets contenus dans l'envoi. Pour toute garantie excédant cette somme,
l'expéditeur doit souscrire une assurance.
- A condition que l'heure limite de remise des envois ait été respectée, le
dépassement du délai de transport garanti ouvre droit au remboursement
partiel ou total de la taxe de transport à l'expéditeur, selon les modalités
indiquées dans nos conditions générales.
SERNAM
R.C. PARIS B 552 049 447
CODE A/V ST 7
EXPÉDITEUR
MARCHANDISE
N° DÉROGATION
Visa de Reconnaissance
Reçu les marchandises désignées ci-dessus
le
Signature
ENVOI EN
PAYÉ

Sernam international

Le colis express international

- Départs quotidiens pour chaque pays européen desservi.
- Régularité de grands trains voyageurs parcourant l'Europe.
- Desserte complète du territoire français en utilisant SERNAM express.
- Contrat de transport unique.
- Connaissance immédiate du prix de transport et des frais de formalités en douane.

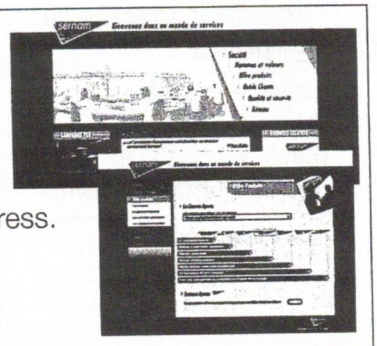

activités

1. Après avoir lu le texte dans l'encadré répondez aux questions.

1. Quels sont les avantages du service National et International des messageries SERNAM?
2. Le SERNAM propose seulement le transport des marchandises par chemin de fer? Justifiez votre réponse.

2. Observez le texte publicitaire et dites en quoi consistent les services offerts par le SERNAM au point de vue international. Si nécessaire visitez le site SERNAM.

P 5

Les principaux documents de transports nationaux et internationaux

Documents routiers	Contenu	Nature du document
Lettre de voiture CIM (Convention Internationale Marchandises) rédigée, signée, datée par l'expéditeur, adressée au destinataire	Nature, poids, numéro, contenance des colis; délai dans lequel le transport doit être effectué; nom et domicile de l'expéditeur, du voiturier et du destinataire, prix de la voiture; indemnité en cas de retard.	Contrat de transport qui ne prevoit aucun tarif en régime international souf accords spéciaux établis entre societés des chemins de fer étrangeres. Contrat en deux exemplaires.
Lettre de voiture routière internationale (CMR) (Convention Marchandises sur Route)	Nature, poids, numéro, contenance des colis; délai dans lequel le transport doit être effectué; nom et domicile de l'expéditeur, du voiturier et du destinataire, prix de la voiture; indemnité en cas de retard.	Contrat de transport international pour le transport des marchandises sur route.
Lettre de voiture (hors-UE) (Union européenne)	Nature, poids, numéro, contenance des colis; délai dans lequel le transport doit être effectué; nom et domicile de l'expéditeur, du voiturier et du destinataire, prix de la voiture; indemnité en cas de retard.	Contrat de transport sur TIR.
Feuille de route (type CEE)	Sur ce document est indiqué le prix du transport selon les tarifications bilatérales des pays de l'UE.	Contrat de transport sur TIR.
Récépissé d'expédition	Dans la pratique, remplacé par la Feuille de Route.	Dans les transports intérieurs.
Déclaration d'expédition datée et signée par l'expéditeur adressée au destinataire	Nom et adresse de l'expéditeur, nom et adresse du destinataire, nature, poids, numéro des colis, tarif et itinéraire demandé, mode de paiement du transport.	Pour les transports intérieurs dans la France métropolitaine.
Lettre de voiture internationale établie en duplicata (expéditeur-destinataire)	Dans l'UE la déclaration d'expédition est remplacée par la Feuille de Route CEE.	Dans les transports internationaux.
Le récépissé	La Compagnie des Chemins de Fer dresse un récépissé après consultation de la déclaration d'expédition ou de la lettre de voiture internationale.	En trois exemplaires.
Pour le voyageurs: **CIV** (Convention Internationale voyageurs) qui détermine le prix du transport et les régime des bagages	La Convention réglemente les conditions de validité des billets réductions des prix pour les enfants les arrêts en cours de route etc.	Le contrat consiste dans la délivrance d'un billet ou d'un carnet de billets directs.

Q.R

1 Qui est-ce qui rédige la lettre de voiture CIM? Que signifie CIM?
2 À quoi sert la lettre de voiture internationale? Que signifie CMR?
3 Quels documents utilisent les TIR? Que signifie TIR?
4 Dans quels transports est utilisé le récépissé d'expédition?